

**Compte rendu du Conseil de laboratoire
en date du jeudi 21 juin 2018**

Membres présents :

Maryvonne Boudy, Julie Cardon, Solange de Carbonnières, Saïda El Boudouhi, Johanna Habib, Marion Ho-Dac, Julien Icard, Magali Jaouen, Isabelle Kustosz, Stéphane Lambrecht, Hervé Mauroy, Stéphane Michel, Mohamed Ramdani, Anaïs Rebuccini, Ludovic Vigneron

Membres excusés :

Isabelle Alphonse-Tilloy, Matthieu Caron, Romélien Colavitti, Chokri Dridi, Yousra El Biyad, Octave Jokung, Anne-Marie Kras, Didier Lhomme, Olivier Lutun, Eric Markiewicz, Antoine Masingue, Christian Michel-Dansac, Miguel Saraiva, Laurent Siguoirt

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du jeudi 17 mai 2018
- 2) Point sur les manifestations et déplacements prévus pour la rentrée universitaire 2018/2019
- 3) Retour sur les fiches individuelles remontées auprès du secrétariat du laboratoire
- 4) Etat d'avancement de l'évaluation HCERES (rapport d'autoévaluation ...)
- 5) Axes du futur laboratoire
- 6) Validation du doctorat par la VAE
- 7) Réunion du comité des thèses pour les demandes de Mamadou Diallo et Esther Dzimeyor
- 8) Définition des dates des prochains conseils de laboratoire et de l'assemblée générale
- 9) Questions diverses

Stéphane Lambrecht, Directeur, ouvre la séance à 12 h 30, en présentant Maryvonne Boudy, nommée responsable administratif et financier et valorisation de la Recherche du laboratoire au 1^{er} juin 2018.

S. Lambrecht précise que le doublement des ressources humaines du staff administratif du laboratoire va permettre d'aborder efficacement l'évaluation de l'équipe de recherche par l'HCERES ainsi que la fusion du laboratoire avec des membres géographes et historiens du laboratoire CALHISTE .

1) Approbation du compte rendu du conseil de laboratoire du 17 mai 2018

S. Lambrecht rappelle les différents points abordés lors du conseil de laboratoire du 17 mai 2018 :

- Constitution d'un groupe de travail *fund raising*

La Région n'a pas classé les deux thèses présentées pour l'année universitaire 2018/2019

Après discussion et négociation auprès de la DRV, ces deux thèses ont finalement obtenu un financement interne 100 % UPHF.

S. Lambrecht précise qu'aucune thèse dans notre domaine n'a obtenu de financement interne ou externe pour la rentrée universitaire 2018/2019. Il rappelle l'idée de constituer un groupe composé d'enseignants-chercheurs de chaque discipline pour un traitement plus efficace du financement des thèses à venir.

- Point sur le budget – budget rectificatif 2018

Une demande de budget rectificatif a été formulée auprès de l'établissement pour les dépenses liées à l'arrivée de Maryvonne Boudy, outils informatiques et aménagement de son bureau.

Le reliquat de la Chaire Jean Monnet (plus de 3 000 €) n'est toujours pas versé au laboratoire, malgré plusieurs relances. Ce reliquat serait opportun notamment pour palier le refus de financement de 2 200 € du séjour à la Haye de Julie Cardon, doctorante, par l'Ecole doctorale, le Collège doctoral et l'Institut franco-néerlandais.

Anais Rebuccini précise que la DRV l'a informée que le reliquat serait ouvert avant la fin de l'année civile.

Stéphane Lambrecht informe l'assistance de la mise en place d'un compte de reliquat pour les laboratoires de l'université. Il ajoute que ce compte devrait permettre aux laboratoires de recherche de bénéficier, au-delà de l'année en cours, du reliquat de leurs projets (vote au CA de l'UPHF).

- Retour sur le Conseil de l'Ecole doctorale :

Suite à l'évolution de l'organisation des comités de suivi individuel (CSI) de l'Ecole doctorale, les doctorants sont invités à se présenter devant leur comité le 02 juillet 2018.

- Rappel des fonctions du Comité des thèses et HDR :

Le comité se réunit pour donner son avis sur les demandes de candidature en thèse. Le directeur doit avoir la possibilité, s'il ne fait pas partie du comité, de présenter les dossiers.

Deux demandes seront examinées par le comité à la fin de ce Conseil de laboratoire

Compte rendu adopté à l'unanimité

2) Point sur les manifestations et déplacements prévus pour la rentrée universitaire 2018/2019

Site	Date de la manifestation	horaire (début/fin)	Invité/Organisateur	Programme succinct de la manifestation
Tertiales	10/09/2018	17 h 00 - 20 h 00	Laurent Gardin	Conférence ChairESS "L'engagement des étudiants dans les associations et dans l'économie sociale et solidaire"

Tertiales	?/09/2018	14 h 00	Hervé Champin	Atelier IDP " Vers une intégration de l'espace ferroviaire européen"
Tertiales	?/10/2018	14 h 00	Thomas Destailleur	Atelier IDP sur la réforme ferroviaire
Tertiales	20/12/2018	14 h 00	Sylvain Petit	Séminaire IDP

- Marion Ho Dac : accueil pendant une semaine d'un enseignant-chercheur du Portugal, en octobre ou novembre 2018. Durant cette semaine seront organisés : une conférence « Juge du divorce et de l'autorité parentale en Europe – entre réforme européenne et pratiques judiciaires nationales », un séminaire sur la Révision de la directive « détachement des travailleurs » - Analyse de droit international privé et point de vue portugais, et, enfin, un atelier doctoral sur le Droit de l'Union européenne et le droit franco-portugais comparés.
- Laurent Siguoir : organisation d'une série de conférences sur le thème « Transport et sécurité » à partir d'octobre 2018.
- Solène Ringler : projet d'un colloque pour le premier semestre 2019.
- Stéphane de La Rosa : projet d'organisation d'une manifestation de type colloque sur « Le nouveau droit ferroviaire ».

3) Retour sur les fiches individuelles remontées auprès du secrétariat du laboratoire

S. Lambrecht indique que les informations utilisées pour constituer le dossier d'autoévaluation émanent des fiches individuelles d'activité adressées à l'ensemble des membres du laboratoire par Sylvie Hanneuse pour la période 2013/2017 et Anaïs Rebuccini pour la période 2017/2018.

S. Lambrecht ajoute que tous les membres du laboratoire n'ont pas renvoyé leur(s) fiche(s) d'activité.

4) Etat d'avancement de l'évaluation HCERES (rapport d'autoévaluation ...)

S. Lambrecht indique que le laboratoire doit présenter par écrit, pour le 4 septembre 2018, le bilan des cinq dernières années ainsi que le projet pour les années à venir.

Il présente ensuite les critères d'évaluation :

Le bilan doit comporter les produits et activités de recherche (publications, ouvrages...), l'organisation et la vie de l'unité (axes et programmes, consultation du comité de thèses...), l'analyse Swot (points positifs et négatif).

S. Lambrecht précise que pour la partie sur les activités de la Recherche, un classement est opéré par axe et par discipline pour l'ensemble des travaux et que seuls 20 % des travaux de publication les plus significatifs dans des journaux, revues, ouvrages, colloques/congrès et séminaires de recherche figureront dans le dossier d'autoévaluation, comme le demande l'HCERES. La totalité des travaux publiés pourra être présentée aux experts lors de leur visite s'ils en émettent le souhait.

Le projet à venir, quant à lui, doit porter sur la nouvelle unité après fusion (membres, axes...).

Marion Ho Dac demande sur quels critères la sélection des productions les plus significatives va être opérée.

S. Lambrecht répond que les publications sont d'abord classées par type puis par discipline et également par axe avant sélection :

- les articles dans des journaux, revues : articles scientifiques, articles de synthèse dans des revues bibliographiques, autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc...) et commentaires d'arrêts (sélection 20 %) ;

- les ouvrages : monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions, direction et coordination d'ouvrages/édition scientifique, chapitres d'ouvrage, thèses publiées/éditées (sélection 20 %) ;
- les colloques/congrès, séminaires de recherche : éditions d'actes de colloques/congrès, articles publiés dans des actes de colloques/congrès, autre produits présentés dans des colloques/congrès et des séminaires de recherche (sélection 20 %) ;
- Organisation de colloques/congrès, produits et outils informatiques, activités éditoriales, activités d'évaluation, contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives, post-doctorants et chercheurs seniors accueillis, indices de reconnaissance, interactions avec les acteurs socio-économiques, activités d'expertise scientifique, produits destinés au grand public, produits des activités pédagogiques et didactiques, productions scientifiques issues des thèses... (réalisations les plus significatives).

Stéphane Lambrecht précise que les axes et disciplines seront croisés afin de démontrer la pluridisciplinarité des travaux de recherche.

Il indique que le Comité de visite de l'HCERES est proposé par Pauline Turk, conseiller scientifique de l'HCERES et que la visite du Comité devrait être programmée à la fin du mois de novembre 2018.

Il précise également qu'il a suggéré que la composition du comité de visite évolue par rapport à la dernière évaluation, en augmentant notamment les parts de membres en gestion et en économie

In fine, il a été décidé par l'HCERES qu'un seul comité de visite évaluerait le laboratoire et le laboratoire CALHISTE en raison du projet de fusion. Un historien et un géographe feront également partie du jury de comité.

5) Axes et nom du futur laboratoire

S. Lambrecht indique qu'il a été décidé d'organiser les activités du nouveau laboratoire autour de quatre axes :

- **Axe 1 Territoires : environnement, ressources, mobilités** : Les chercheurs de l'axe Mobilité et Développement Durable (MDD) peuvent se retrouver dans cet axe. Le droit des collectivités et management territorial y a tout à fait sa place.
- **Axe 2 Organisations : contrats, institutions, risques** : cet axe porte sur les organisations, est visée la recherche en gestion et management des organisations, le droit du travail, le droit des sociétés, le droit des affaires (Axe Droit des obligations et activités bancaires et immobilières - DOBIM et Axe Risque, information et organisation - RIO).
- **Axe 3 Identités : cultures, mémoires, valorisation** : Le terme « identités » est ressorti lors des discussions avec les membres du CALHISTE (notamment historiens et civilisationnistes).
- **Axe 4 Pouvoirs : savoirs, acteurs, arbitrages** : « pouvoirs » peut rassembler historiens, juristes, économistes et gestionnaires.

Isabelle Kustoscz indique que les idées de chacun des axes se chevauchent.

Ludovic Vigneron répond que cela montre que le laboratoire est pluridisciplinaire ainsi que la diversité des recherches, que les enseignants-chercheurs, quelle que soit leur discipline, travaillent en synergie.

Saïda El Boudouhi ajoute que la notion d'« acteurs » et d'« institutions » vise le droit public en particulier dans deux axes différents. Elle précise que c'est tout à fait recherché par l'organisation actuelle et l'organisation à venir.

S. Lambrecht ajoute que fonctionner avec quatre axes n'est pas un problème, notamment eu égard au grand nombre de sections CNU des chercheurs du futur laboratoire

Nom du futur laboratoire :

S. Lambrecht indique qu'il est ressorti des discussions du groupe de travail constitué de représentants des deux laboratoires que le dénominateur commun à toutes les disciplines est la Société et les liens qu'elle implique et également que l'identité du nouveau laboratoire relève des sciences sociales ou des sciences de la société.

S. Lambrecht indique que le nom du futur laboratoire, nom choisi par l'ensemble des personnels le composant (vote par courriel), devait être validé par le Conseil d'administration de l'UPHF le lundi 02 juin 2018.

Quatre noms proposés retiennent l'attention : deux tirés de langues anciennes (latin et grec ancien) et deux acronymes :

- **SOCIUS** ou **SOC.IUS** : signifie ami, compagnon, associé et renvoie au social ; la variante avec le point met en évidence SOCietas et IUS (le droit).

Cependant, certains juristes du Conseil de laboratoire ont émis un avis réservé dans la mesure où ils ne souhaitent pas que le droit soit mis en exergue, l'IDP étant un laboratoire en droit, économie et gestion ; la variante avec le point complexifie la prononciation par tout un chacun : "sokious" ? "sossious" ? "sossius" ?

- **DESMOS** : signifie "lien" en grec ancien ; à travers les quatre axes, les Territoires font lien, les Organisations aussi, ainsi que les Identités et les Pouvoirs.
- **IRISS** : Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société est un acronyme qui sonne aussi comme un nom, renvoie à l'œil. Ce qui peut s'interpréter comme le regard porté par les chercheurs sur la société sous les différents angles de leur discipline respective ; il existe d'autres laboratoires dont l'acronyme se prononce de la même manière mais dont la signification est radicalement différente : IRHiS, UMR de Lille, pour Institut de Recherches Historiques du Septentrion. Cela est très problématique pour les historiens du futur laboratoire.
- **CRISS** : Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société. Il n'existerait pas de laboratoire à l'acronyme semblable phoniquement parlant.

6) La validation du doctorat par la VAE

La DRV a rédigé un règlement sur la validation du doctorat par la VAE en se référant sur celui de l'Ecole doctorale des Sciences de l'ingénieur.

Le document rédigé par Stéphane Michel et Julien Icard devient, en conséquence, obsolète. Il est cependant décidé de le remettre à la DRV afin de montrer comment on envisage la validation par VAE dans notre domaine.

A noter que l'ED SJPG requalifie la plupart du temps la VAE en « thèse sur travaux ».

7) Réunion du comité des thèses pour les demandes de Mamadou Diallo et Esther Dzimeyor

- **Mamadou Diallo** a été inscrit en thèse à l'IDP en 2008 sous la direction du Professeur Hernu, thèse portant sur « Occupation du domaine public et libre concurrence ». Fin d'inscription en 2014. Monsieur Hernu a proposé à M. Diallo de le suivre à Amiens mais ce dernier ne l'a pas souhaité. M. Diallo envisage, aujourd'hui, de reprendre la thèse sous la direction de Didier Lhomme à qui un document de deux cents pages a été remis.

Lecture est faite par S. Lambrecht de l'avis motivé du directeur de thèse, Didier Lhomme.

Décision du comité des thèses et des HDR :

Le comité des thèses et des HDR du laboratoire invite M. Diallo à étoffer son projet en présentant des références bibliographiques et jurisprudentielles et à actualiser ses travaux. Un avis définitif sera communiqué à M. Diallo après remise du projet révisé en septembre 2018.

- **Esther Dzimeyor** est diplômée d'un master 2 recherche en relations internationales et stratégiques de l'université du Togo. Elle souhaite entreprendre une thèse sous la direction de Marie-Christine Rouault, sur « L'éthique et professionnalisme : le cas de l'administration publique tchadienne ».

M-C. Rouault émet un avis très favorable à l'inscription en thèse d'E. Dzimeyor.

Le comité des thèses et HDR émet également un avis favorable, la thématique s'inscrivant dans les axes du laboratoire ainsi que dans l'axe 4 du nouveau laboratoire.

E. Dzimeyor est invitée à remettre un dossier de candidature complet pour le début du mois d'octobre 2018 afin que sa demande puisse être soumise à l'école doctorale SJPG.

8) Définition des dates des prochains conseils de laboratoire et de l'assemblée générale

Il est décidé que les deux prochains conseils de laboratoire auront lieu les :

- Jeudi 11 octobre 2018, à 12 h 30, en salle 426
- et Jeudi 6 décembre 2018, à 12 h 30, en salle 301.

Aussi, étant donné que la visite de l'HCERES est prévue à la fin du mois de novembre 2018, l'Assemblée Générale du laboratoire sera programmé en janvier 2019.

9) Questions diverses

Le laboratoire accueille trois nouveaux enseignants-chercheurs à la rentrée prochaine :

Corinne Bléry, professeure de droit privé (droit processuel) recrutée en 46/1, en fonction à la FDEG à compter du 1^{er} septembre 2018.

Olga Mamoudy, professeure agrégée de droit public (contentieux et protection des justiciables, en fonction à la FDEG à compter du 1^{er} septembre 2018.

Sophie Corioland, maître de conférences en droit privé (droit pénal et procédures pénales – DOBIM), en fonction dans le département GEA de l'IUT à compter du 1^{er} septembre 2018 (remplacement de Stéphane Michel qui lui intègre la FDEG).

Aussi, Marion Girard, MCF contractuelle, est renouvelée pour la rentrée 2018.

Nilsa Rojas-Hutinel, quant à elle, quitte le laboratoire suite à l'obtention d'un poste de maître de conférences à la rentrée prochaine.